

Préavis du Comité de Direction de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

**Demande d'achat de mobilier scolaire
pour trois nouvelles classes en modulaire à Begnins.
Rentrée scolaire 2020-2021**

Préavis N°02/2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a le plaisir de soumettre à votre approbation une demande de crédit extrabudgétaire pour l'achat de mobilier scolaire. Il est nécessaire de meubler les trois nouvelles classes modulaires, sur le site scolaire de Begnins, qui seront mises à disposition des élèves du secondaire à partir de la rentrée scolaire d'août 2020.

Base légale

Article 27 des statuts de l'AISE selon lequel l'achat du mobilier est à la charge de l'AISE.

Objets

En prévision de l'augmentation des effectifs d'élèves projetée pour la prochaine rentrée scolaire et selon le rapport de la Direction de l'école, il s'avère nécessaire et surtout indispensable d'ouvrir trois classes supplémentaires sur le site scolaire de Begnins secondaire.

Nous devons acquérir du mobilier scolaire pour meubler ces trois classes supplémentaires à Begnins, puisque nous n'avons plus de mobilier en réserve.

Mobilier à acheter pour la rentrée scolaire d'août 2020

3 classes pour des futurs 9VP – 22 élèves par classe. La Direction a choisi de faire cet enclassement dans ces trois modulaires car les élèves, en voie pré-gymnasiale, n'ont pas besoin de se déplacer sauf pour les cours d'éducation physique (EPH).

- 66 pupitres simples avec roulettes, casiers et crochets à serviettes.
- 66 chaises hauteur 42 cm - 61 cm, ressort à gaz, tournante et dossier fixe.
- 3 bureaux dim. 160cm x 82 cm avec cache-jambe.
- 3 chaises maîtres.
- 3 corps de bureau dim. 42 cm x 80 cm x 64 cm.
- 3 tableaux dim. 150 cm x 100 cm, 2 faces, revêtement magnétique blanc pour feutres.
- 12 étagères ouvertes dim. 100 cm x 43 cm x 5 cm.

Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est estimé à **CHF 61'430.00 TTC.**

En conclusion

Ainsi délibéré par le Comité de Direction dans sa séance du 13 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal :

- Vu le préavis n 02/2020 ;
- Ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

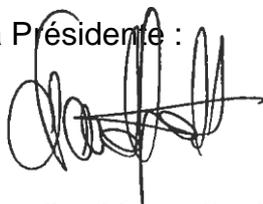
Il est demandé au Conseil Intercommunal :

- D'adopter le préavis n°02/2020 concernant la demande d'achat de mobilier scolaire pour un montant maximum de CHF 61'430.00 TTC.
- De financer cet achat par le biais du compte achat de mobilier secondaire 520.3112.00 et d'en neutraliser l'impact au compte de fonctionnement par un prélèvement sur le fonds de renouvellement du mobilier 9102.00.

Begnins, le 1^{er} avril 2020

Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht